

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Nathalie Caron		Date d'inspection Le 09 mars 2026	
Nom de l'établissement Passe-Port 5-12		Numéro de permis 2009714	
Adresse 10 avenue De L'École-Saint-Jacques Saint-Jacques NB E7B 1E7		Numéro de téléphone (506) 740-7749	
Type de permis Garderie éducative à temps partiel	Nombre maximal d'enfants 60	Âges des enfants ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Pascale Dumont-Levesque	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

Commentaires généraux

Lors de ma visite non planifiée en après-midi, j'ai constaté la conformité du ratio pour les enfants d'âge scolaire. Les éléments suivants sont observés :

- Les effets personnels sont séparés pour chaque enfant.
- Espace de rangement : Les produits toxiques, chimiques et d'entretien qui se trouvent dans la garderie sont rangés sous clé et hors de portée des enfants.
- Annexe 11 : Aucun formulaire d'exclusion n'a dû être rempli, puisque les parents ont gardé les enfants à la maison.
- Aucune désignation pour ce permis.
- L'aire de jeu intérieur est propre, sécuritaire et est pourvue de lumière naturelle.
- Le matériel de jeu intérieur est varié, en quantité suffisante pour le nombre d'enfants présent et sont rangés sur des étagères basses, ouvertes et d'accès facile.

Observation de l'accueil des enfants d'âge scolaire, de la collation fournie par la garderie (barre tendre) et du départ de plusieurs enfants d'âge scolaire. De plus, les enfants d'âge scolaire vont à l'extérieur lors de ma visite.

Pour conclure, de nouvelles affiches sur les maladies transmissibles ont été distribuées lors de mon inspection de surveillance pour ce permis. Un total de 3 paquets de trois affiches a été remis.

- Éruptions cutanées, lésions de la peau et démangeaisons chez les enfants
- Diarrhée chez les enfants
- Symptômes respiratoires chez les enfants

original signé par
Pascale Dumont-Levesque

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 09 mars 2026

Date

original signé par
Vincent Caron

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 09 mars 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"